

je vais m'en retourner et c'est avec quelque chose de sale que je le tuerai. » Il prononça cette gâthâ :

*Ce n'est pas avec les pieds que je vous foulerai — et je n'emploierai pas non plus ma trompe, ni mes défenses ; — je vous tuerai en me servant d'un objet sale ; — c'est par l'ordure qu'on tue l'ordure.*

L'éléphant fit encore cette réflexion : « Je m'en irai d'un autre côté ; lui me suivra certainement. » Il se dirigea donc rapidement d'un autre côté ; le chacal pensa alors : « Grâce à ce que je lui ai dit, il se retire effrayé. » Il se mit à marcher sur les pas de l'éléphant. Celui-ci, le voyant près de lui, lâcha avec une violence extrême un excrément qui frappa le chacal et causa sa mort instantanée.

N° 387.

(*Trip.*, XVII, 3, p. 86 v°.)

Autrefois, non loin, de la brousse, il y avait un village où les arbres, les fleurs et les fruits étaient en abondance. Dans le voisinage se trouvaient deux troupes de singes dont chacune comptait cinq cents singes et avait un roi-singe. Le premier de ces deux rois vit en songe que les cinq cents singes de l'autre bande précipitaient le second roi dans une marmite brûlante ; en faisant ce rêve, il conçut un grand effroi et tous les poils de son corps se hérissèrent. S'étant alors réveillé, il appela la multitude de ses singes et leur raconta le songe qu'il avait fait en disant : « Ce que j'ai vu en rêve n'est pas bon ; il nous faut maintenant abandonner ces lieux et transporter ailleurs notre résidence. » Tous les singes lui dirent : « Conformément à votre avis, ô grand roi, il nous faut nous éloigner. » Le